



69550

Téléphone : 04 74 89 30 24
Email : mairie@amplepuis.fr
Site : www.amplepuis.fr

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID : 069-216900068-20240206-030124-DE



MAIRIE D'AMPLEPUIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2024

Extrait du registre des Délibérations

Délibération n°3

OBJET :

EXERCICE DES POUVOIRS DELEGUES DU MAIRE – COMPTE RENDU

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

En exercice : 27
membres

Présent(s) : 19

Pouvoir(s) : 8

Absent(s) : 8

Délibération comportant

2 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

13/02/24

Publication le :

13/02/24

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le six février deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance :

René PONTET, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE-PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, André DAMAIS, Christian LAFAY, Sandrine DEVEAUX, Laurence PIERRAT, Angélique GONIN-CHARTIER, Alexis DEBORD, Rémi LABROSSE, Emmanuel MAETZ, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO, Patricia PIVOT, Patricia BALMONT

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Eric LACROIX à Thierry THOLIN, Jean-François TEIL à Jean-Marc GUILLOT, Corinne GELIN à Lydie AUGAY, Nathalie CHANFRAY à René PONTET, Jean-Pierre HERRADA à Sandrine DEVEAUX, Aurélie LEDIEU à Angélique GONIN-CHARTIER, Romain COLLIER à Daniel DUMONTET, Dimitri GIRARD à Pascale CERNICCHIARO

Le ou les membres absent(s) :

Eric LACROIX, Jean-François TEIL, Corinne GELIN, Nathalie CHANFRAY, Jean-Pierre HERRADA, Aurélie LEDIEU, Romain COLLIER, Dimitri GIRARD

Par délibérations du 26 mai 2020 et du 6 juillet 2021, et du 3 octobre 2023, le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, en vertu des articles L2122-22 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), un certain nombre de ses compétences. Selon les termes des articles précités du C.G.C.T, Monsieur le Maire doit rendre compte au Conseil Municipal des décisions qui ont été prises en application de cette délégation.

Conventions :

- **Convention de partenariat gestion des papiers/cartons - Valorise (42153 RIORGES)**
Montant : 1440 € HT annuel
- **Convention fourrière – enlèvement des véhicules en infraction sur la commune d'Amplepuis – SAS LAFAY LEPINE (69550 AMPLEPUIS)**

Concessions cimetière :

Cimetière n°3 : 12/12/2023 : renouvellement concession n°86, 6m², 30 ans

Renoncations au droit de préemption urbain :

- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue saint Antoine, renonciation au DPU le 13/12/2023
- ⇒ Cession fonds de commerce, place du général de gaulle, renonciation au DPU le 14/12/2023
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue saint Antoine, renonciation au DPU le 16/12/2023
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue du vieux Reverdy, renonciation au DPU le 16/12/2023
- ⇒ Vente sur non bâti, rue du vieux Reverdy, renonciation au DPU le 16/12/2023
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Neuve, renonciation au DPU le 16/12/2023
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Jeannette Ponteille, renonciation au DPU le 08/01/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Thimonnier, renonciation au DPU le 11/01/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Saint Antoine, renonciation au DPU le 15/01/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue du Nord, renonciation au DPU le 15/01/2024
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Saint Roch, renonciation au DPU le 15/01/2024

Engagement de dépenses :**Réparation abat-sons clocher, église Saint-Claude Huissel, VERMOREL ET FILS :**

Montant : 1 425.00 € HT 1 710.00 € TTC

Panneaux de signalisation, voirie communale, SIGNAUX GIROD :

Montant : 2 221.24 € HT 2 665.49 € TTC

Cordes escalade, gymnase AU VIEUX CAMPEUR :

Montant : 2 001.80 € HT 2 402.16 € TTC

Sinistre pont (étude géotechnique – mesure conservatoire), Pont la Rivière, VAGINAY TP :

Montant : 3 650.00 € HT 4 380.00 € TTC

Installation vidéoprotection phase 2, gare – voie publique – ZAE – collège, SERFIM :

Montant : 205 885.32 € HT 247 062.38 € TTC

Renouvellement extincteurs périmés, bâtiments communaux, LOIRE INCENDIE :

Montant : 4 500.00 € HT 5 400.00 € TTC

Achat réfrigérateur, salle de l'Étincelle, VIEILLY RECORBET :

Montant : 557.49 € HT 668.99 € TTC

Révision tarifs :Revalorisation du tarif cantine au 1^{er} janvier 2024 : 4.30 €**Demandes de subvention :**

Financier	Dispositif	Projets	Montant projet € HT	Montant sollicité	Date de dépôt
Etat	DETR 2024	Construction CTM (phase 1 démolition)	525 106.00 € HT	130 000 €	26/01/2024
Etat	DETR 2024	Construction d'un pont LD La rivière	224 200.96 € HT	50 000 €	30/01/2024
Etat	DSIL 2024/ FONDS VERT	Réhabilitation de l'école publique maternelle la marelle	616 360.00€	278 352€	29/01/2024
Région AURA	Mise en place vidéoprotection sur certains sites de la commune	Voie publique	107 361.60€ HT	53 680.80 €	15/12/2023
Région AURA	Mise en place vidéoprotection sur certains sites de la commune	Gare	31 400.71€ HT	15 700.36€	18/12/2023
Etat	FIPDR	Installation déport caméra gendarmerie	7 729.67 € HT	7 729.67 €	12/01/2024

Le Conseil municipal PREND ACTE du compte-rendu de délégations.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 6 février 2024

Le secrétaire de séance
Rémi LABROSSELe Maire,
René PONTET